



CONTRE LE SCANDALE DE LA BAISSSE DES DROITS À L'ASSURANCE CHÔMAGE, LA LUTTE CONTINUE !

A l'appel notamment de la Cip-Idf et de la Cgt Spectacle, le hall de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) est occupé.

Nous revendiquons des droits nouveaux pour toutes celles et tous ceux qui sont privés d'emploi, une véritable sécurité sociale professionnelle qui empêche le chantage au chômage contre ceux qui sont privés d'emploi comme ceux qui pourraient l'être : plutôt que les baisses de droits instaurées par l'ANI du 22 mars (10% en moyenne selon l'Unedic), nous voulons un service public de l'emploi pour toutes et tous!

Concernant les artistes et techniciens intermittents du spectacle, la concertation patine du fait du refus des organisations signataires de l'ANI d'envisager tout avenant avant 2016, dans un contexte où le gouvernement s'en est violemment pris aux droits des privés d'emploi.

Le premier ministre avait pourtant annoncé en juin une concertation qui prendrait en compte nos propositions ...

Le délibéré du jugement au TGI, à qui la Cgt demande l'annulation de l'ANI pour déloyauté des négociations, devrait être prononcé le 18 juin.

Mobilisons-nous largement pour une autre politique, de nouveaux droits, notamment le 6 décembre pour l'emploi et les droits de ceux qui en sont privé.

À PARIS : RDV LE 6 DÉCEMBRE À 14H PLACE STALINGRAD

Paris, le 14/11/2014.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60